



Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Groupe d'experts de la comptabilité nationale**Quatorzième session**

Genève, 7-9 juillet 2015

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Expérience des pays concernant le traitement de la production mondiale dans le cadre des statistiques économiques**Le Programme de statistiques entrantes sur les filiales étrangères de Statistique Canada****Élaboré par Statistique Canada***Résumé*

Le Programme de statistiques entrantes sur les filiales étrangères est une initiative de Statistique Canada visant à déterminer et à analyser des dimensions additionnelles de l'investissement étranger direct au Canada – plus précisément, les caractéristiques des filiales à participation majoritaire résidentes des entreprises multinationales étrangères. Les estimations ainsi réalisées jetteront un nouvel éclairage concernant l'incidence des multinationales étrangères sur l'économie canadienne. Le document i) décrit la méthode utilisée pour élaborer les estimations et montre comment Statistique Canada a tiré parti des données existantes et utilisé les techniques de couplage des registres pour les relier aux concepts et au cadre de l'investissement étranger direct (IED) et ii) résume certaines estimations dans un cadre de mondialisation microéconomique et macroéconomique plus large.



I. Contexte et motivation

1. Le Programme de statistiques entrantes sur les filiales étrangères est une initiative menée par Statistique Canada en tant que complément de l'investissement étranger direct au Canada afin d'analyser les caractéristiques des filiales à participation majoritaire résidentes des entreprises multinationales étrangères actives au Canada. Les estimations réalisées jetteront un nouvel éclairage non seulement sur l'investissement étranger direct, mais aussi sur l'incidence des entreprises multinationales étrangères sur l'économie canadienne. Le présent document expose la méthode utilisée pour établir des estimations des statistiques entrantes sur les filiales étrangères et explique de quelle façon Statistique Canada tire parti des données existantes et utilise les techniques de couplage des registres pour les relier aux concepts et au cadre de l'investissement étranger direct.

II. Méthode

2. Le Programme de statistiques entrantes sur les filiales étrangères de Statistique Canada est élaboré en deux grandes phases. La première consiste à déterminer le cadre des filiales à participation majoritaire résidentes actives au Canada. Dans une deuxième phase, ce cadre est relié aux programmes statistiques pertinents afin d'extraire des informations pouvant être utilisées pour analyser les caractéristiques ainsi que les activités financières et opérationnelles de ces filiales.

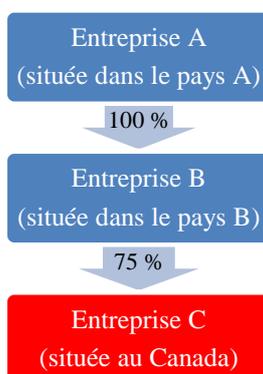
A. Élaboration du cadre

1. Critères de définition des filiales à participation majoritaire résidentes

3. La première étape dans l'élaboration d'un cadre des filiales à participation majoritaire résidentes consiste à mettre au point les critères permettant de classer les entreprises dans cette catégorie. Aux fins du Programme de statistiques entrantes sur les filiales étrangères de Statistique Canada, une filiale à participation majoritaire résidente se définit comme une entreprise se trouvant sur le territoire économique du Canada et dont plus de 50 % des actions avec droit de vote ou des droits de propriété sont détenus par un investisseur étranger direct. Conformément à la définition du concept d'investissement étranger direct, ces filiales doivent regrouper les activités de toutes leurs entreprises affiliées au Canada. Les exemples suivants illustrent quelques-uns des cas de figure dans lesquels une entreprise canadienne entrerait dans la catégorie des filiales à participation majoritaire résidentes.

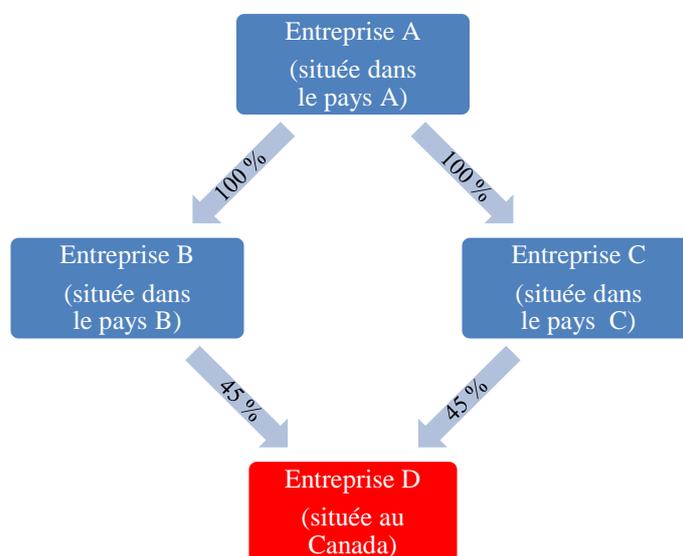
4. La figure 1 représente trois entreprises, situées dans différents territoires économiques. L'entreprise A est située dans le pays A, l'entreprise B dans le pays B et l'entreprise C se trouve au Canada. L'entreprise A détient 100 % de l'entreprise B, qui détient 75 % de l'entreprise C. Dans cet exemple, l'entreprise C entrerait dans le cadre des filiales à participation majoritaire résidentes dans la mesure où un investisseur étranger direct (l'entreprise B) est son principal actionnaire (75 %). L'entreprise A (dans le pays A) contrôle ce groupe d'entreprises.

Figure 1
Participation majoritaire directe; entre dans le cadre de l'étude des statistiques entrantes sur les filiales étrangères



5. La figure 2 donne un exemple comportant quatre entreprises: l'entreprise A située dans le pays A, l'entreprise B dans le pays B, l'entreprise C dans le pays C et l'entreprise D au Canada. Dans cet exemple, l'entreprise D a deux investisseurs étrangers directs: l'entreprise B et l'entreprise C, dont chacune détenant 45 % de l'entreprise D. Même si l'entreprise A a en dernier ressort un contrôle étranger indirect (l'entreprise A détenant indirectement $(100 \% \times 45 \%) + (100 \% \times 45 \%) = 90 \%$ des parts) sur l'entreprise D, ni l'entreprise B ni l'entreprise C ne réunissent les critères qui en feraient des actionnaires principaux; par conséquent, l'entreprise D n'entrerait pas dans la catégorie des filiales à participation majoritaire résidentes.

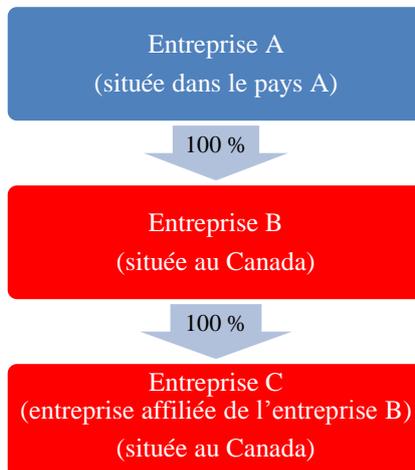
Figure 2
Participation majoritaire indirecte; n'entre pas dans le cadre de l'étude des statistiques entrantes sur les filiales étrangères



6. La figure 3 illustre un troisième exemple, dans lequel l'entreprise A se trouve dans le pays A, l'entreprise B se trouve au Canada et a une entreprise affiliée (l'entreprise C) qui se trouve également au Canada. Dans cet exemple, l'entreprise A détient 100 % de l'entreprise B, laquelle possède en totalité l'entreprise C. Comme le préconise la définition

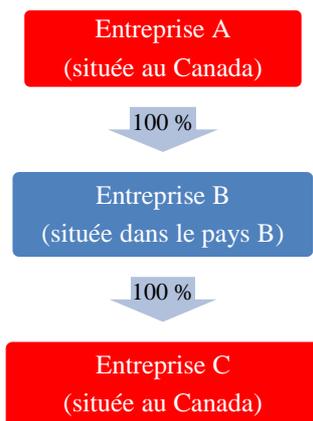
de l'IED, l'entreprise B doit regrouper toutes ses entreprises affiliées; de même, toutes les activités des entreprises B et C sont considérées comme relevant des filiales à participation majoritaire résidentes. Il convient de noter que ces cas sont insignifiants dans le contexte canadien.

Figure 3
Filiales à participation majoritaire résidentes ayant des entreprises affiliées au Canada



7. La figure 4 donne un quatrième exemple illustrant une opération dite de «carrousel». Il s'agit de la situation dans laquelle l'investisseur étranger direct d'une entreprise canadienne appartient en dernier ressort à une autre entité canadienne. Dans ce cas de figure, l'entreprise C est située au Canada et appartient en totalité à l'entreprise B située dans le pays B. L'entreprise B est contrôlée par l'entreprise A située au Canada. Il en résulte que le propriétaire direct de l'entreprise C est étranger alors que le propriétaire ultime est Canadien. Il convient de noter que ces cas sont également insignifiants dans le contexte canadien.

Figure 4
Exemple d'opération dite de «carrousel»



2. Sources de données

8. Eu égard à la complexité et à la diversité des structures organisationnelles que peuvent adopter les multinationales, un grand nombre de sources de données ont été nécessaires pour déterminer la catégorie des filiales à participation majoritaire résidentes actives sur le territoire économique du Canada.

9. Le Registre des entreprises de Statistique Canada constitue la principale source de données pour la plus grande partie des programmes de statistiques économiques de Statistique Canada et sert de point de départ pour la détermination de tous les cadres d'entreprise au sein du programme d'étude des entreprises économiques de Statistique Canada. Il répertorie l'ensemble des structures fonctionnelles et juridiques des entreprises actives au Canada. Outre les renseignements concernant la structure organisationnelle, le Registre des entreprises réunit et tient à jour des informations relatives à la branche d'activité ainsi que certaines variables de stratification comme le nombre de salariés et les recettes d'exploitation.

10. Cependant, lorsque des entreprises sont ajoutées au Registre des entreprises, Statistique Canada ne leur attribue pas de code permettant de savoir s'il s'agit ou non d'une filiale à participation majoritaire résidente. Une manière d'obtenir cette information serait de procéder à l'établissement d'un profil. Cette solution est envisageable, mais coûteuse. En raison du coût élevé de cette méthode, Statistique Canada a décidé d'avoir recours à une autre solution et de tirer parti des sources de données existantes. La majorité de ces sources contiennent des informations tirées du programme d'investissement étranger direct de Statistique Canada, ainsi que des données administratives réunies par différents ministères canadiens.

11. On trouvera ci-après une brève présentation de chaque source:

a) Programme d'investissement étranger direct

12. Statistique Canada mène une enquête annuelle sur l'investissement étranger direct (IED) entrant, dans le cadre de laquelle il est demandé aux entreprises canadiennes de fournir une liste de chacun de leurs investisseurs étrangers directs, en indiquant son pays de résidence et le pourcentage d'actions ordinaires et d'actions préférentielles qu'il détient. S'il y a plus d'un investisseur direct pour un pays donné, des listes séparées sont établies.

13. La liste d'entreprises établie pour collecter des statistiques sur l'IED entrant a constitué le point de départ de la mise en place d'un cadre des filiales à participation majoritaire résidentes. L'enquête sur l'IED entrant permet de détecter le propriétaire étranger direct de la filiale canadienne (l'investisseur étranger direct) ainsi que son niveau de participation. Selon les normes internationales, il y a investissement étranger direct lorsqu'une société étrangère détient au moins 10 % des actions avec droit de vote dans une entreprise canadienne. Dans les statistiques canadiennes, l'investissement direct est constitué de la valeur totale des capitaux propres et de la valeur nette des titres de créance détenus par la filiale canadienne et par sa société mère étrangère.

14. D'après les normes internationales, l'investissement étranger direct provient du pays auquel appartient la société mère étrangère directe.

b) Liens de parenté entre sociétés

15. Les liens de parenté entre sociétés définis au titre de la loi sur les déclarations des personnes morales sont administrés par Statistique Canada. L'objet de la loi est de collecter des informations financières et relatives à la propriété sur les entreprises qui mènent des activités au Canada. Ces données sont utilisées pour évaluer l'importance du contrôle étranger dans l'économie canadienne et sont résumées dans un rapport annuel présenté au

Parlement canadien. De plus, les informations relatives à la propriété sont utilisées pour définir les structures de l'actionnariat des sociétés.

16. La population cible recouvre toutes les entreprises constituées en sociétés au Canada, y compris les entreprises publiques aux niveaux fédéral et provincial, mais pas les entreprises classées dans les catégories suivantes: gestion de sociétés et d'entreprises, organisations religieuses, organisations politiques, administration publique, ou gestion de fonds et autres véhicules financiers.

17. La déclaration doit comprendre des informations sur la société déclarante, ses directeurs et ses cadres, le type d'actions, ainsi que le nombre et le nom des actionnaires. De plus, les entreprises doivent déclarer les actions qu'elles détiennent dans d'autres entreprises au Canada et le pays de résidence de leurs actionnaires.

18. Le questionnaire est envoyé à toutes les entreprises se trouvant au Canada dont les recettes brutes sont supérieures à 80 millions de dollars, les actifs à 200 millions de dollars ou encore les dettes à long terme ou les actions détenues par des non-résidents à une valeur comptable de 1 million de dollars, par exercice fiscal. Dans le calcul de ces montants, chaque société doit inclure les actifs, recettes et dettes ou actions de toutes ses sociétés affiliées qui mènent des activités au Canada. Une entreprise est affiliée à une autre si elle est contrôlée par l'autre ou si les deux sont contrôlées par la même société, personne ou groupe associé dont les actifs, recettes ou dettes/actions dépassent certains seuils.

c) Formulaire T2 (revenu des sociétés) – Feuille 106 – Déclaration de renseignements sur des opérations avec lien de dépendance effectuées avec des non-résidents

19. Les entreprises canadiennes qui mènent des opérations avec leurs filiales (qu'il s'agisse de la maison mère ou des entreprises affiliées) et qui ne résident pas au Canada doivent remplir une déclaration de renseignements sur des opérations avec lien de dépendance effectuées avec des non-résidents. Les entreprises canadiennes doivent indiquer sur ce formulaire si elles sont contrôlées par une entité non-résidente et indiquer le pays de ladite entité.

d) Formulaire T2 – Feuille 19 – renseignements sur les actionnaires non-résidents

20. Les entreprises canadiennes doivent remplir le feuillet relatif aux renseignements sur les actionnaires non-résidents «si un actionnaire non-résident détenait une action d'une catégorie quelconque du capital-actions de la société à n'importe quel moment durant l'année d'imposition». Ce formulaire rassemble des informations telles que la raison sociale, le numéro d'entreprise, la catégorie d'actions ainsi que le pourcentage d'actions détenues par des non-résidents (investisseurs étrangers). Il est important de noter que la variable relative au «pourcentage d'actions détenues par des non-résidents» ne permet pas de connaître la part de chacun des investisseurs et donc de pouvoir répondre à la définition du contrôle. Ces données ne constituent donc qu'un point de départ dans la recherche des investisseurs majoritaires, dans la mesure où des informations supplémentaires sont nécessaires. Il convient également de noter que ce formulaire ne contient pas de code de pays, lequel doit être obtenu auprès d'autres sources.

e) Formulaire T2 – Feuille 9 – sociétés liées et sociétés associées

21. Le formulaire sur les sociétés liées et les sociétés associées doit être rempli par les entreprises canadiennes «si l'entreprise est liée ou associée à au moins une autre société». On trouve sur ce formulaire les informations suivantes: raison sociale, numéro d'entreprise, nom de la société liée, pays de résidence, code de lien (1 = mère, 2 = filiale, etc.), nombre et pourcentage des actions ordinaires et des actions privilégiées possédées (qui indiquent le nombre de droits de vote détenus). Contrairement au formulaire T19, le formulaire T9 ne

groupe pas les investisseurs par type d'actions, mais demande des informations sur chacun des investisseurs.

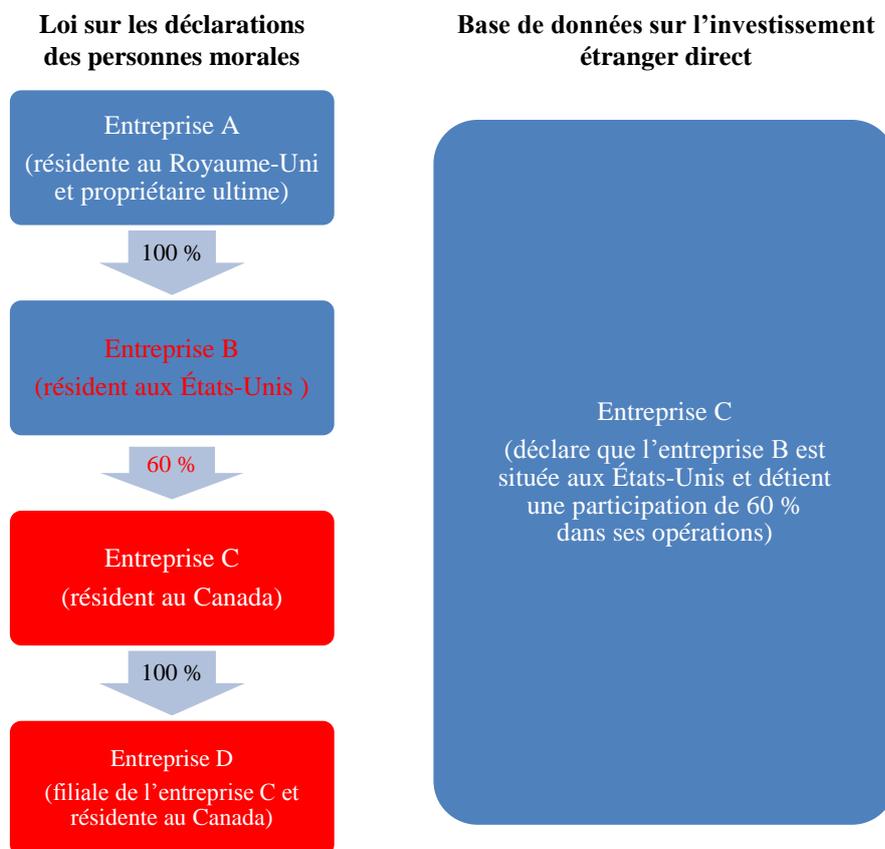
3. Établir la liste élargie des filiales à participation majoritaire résidentes aux fins de l'élaboration de statistiques sur les filiales étrangères

22. Le cadre de l'investissement étranger direct est le point de départ de l'établissement de la liste élargie des filiales à participation majoritaire résidentes. Comme indiqué précédemment, ce cadre, qui est utilisé pour élaborer des statistiques entrantes de l'investissement étranger direct, contient la liste des entreprises d'investissement direct au Canada après consolidation selon les règles du Canada. Les entreprises d'investissement direct qui ne sont pas détenues majoritairement par un investisseur étranger direct doivent être retirées de ce cadre. De plus, il n'est possible d'obtenir une image plus précise des entreprises correspondant aux variables des statistiques sur les filiales étrangères qu'en remontant la chaîne de propriété au Canada et en sélectionnant les entreprises et les industries en fonction de leurs activités. Afin d'obtenir des informations concernant ces entreprises en remontant la chaîne de propriété dans le cadre de l'initiative relative aux statistiques sur les filiales étrangères, la liste des entreprises d'investissement direct est mise au regard des informations collectées sur les liens de parenté entre sociétés. Ces liens sont utilisés pour retracer la structure du capital social de chaque entreprise active dans l'économie canadienne, ce qui permet d'en connaître le propriétaire ultime ainsi que le détail des filiales. En établissant la liste de toutes les filiales détenues par des entreprises d'investissement direct au Canada, il est possible de mesurer de manière plus correcte certaines variables des statistiques sur les filiales étrangères telles que l'emploi et le commerce et de les rattacher à une activité industrielle souvent différente de celle qui est attribuée à l'entreprise d'investissement direct conformément au concept d'investissement étranger direct.

23. Les informations tirées des formulaires T2 ainsi que des données de tiers sont également utilisées à titre de complément pour effectuer des contrôles de qualité et affiner les estimations.

24. La figure 4 aide à comprendre la création du cadre des filiales à participation majoritaire résidentes.

Figure 4
Couplage entre la base de données tirée de l'application de la loi sur les déclarations des personnes morales et le cadre de l'investissement étranger direct



25. Ce couplage a été achevé pour l'année de référence 2011, et plus de 6 800 filiales à participation majoritaire résidentes ainsi que toutes leurs entreprises affiliées résidentes au Canada ont été identifiées.

4. Difficultés et considérations particulières

26. L'élaboration de ce cadre élargi des filiales à participation majoritaire résidentes et l'établissement de ses liens avec différents programmes de données se sont heurtés à plusieurs difficultés, parmi lesquelles:

- Le traitement des sociétés holding et des entités ad hoc: dans la plupart des cas, les sociétés holding et les entités ad hoc ont été consolidées avec leurs filiales canadiennes et c'est le secteur contribuant à l'activité principale du groupe d'entreprises consolidées qui a été choisi. Cela permet d'obtenir une image plus précise des secteurs influencés par des investisseurs étrangers. Lorsque cela s'est avéré impossible, la classification du secteur des industries ad hoc n'a pas été modifiée (Gestion des sociétés et des entreprises);
- Consolidations: dans un souci de qualité lors du couplage des fichiers, il a été important de connaître le niveau de consolidation entre le cadre élargi des filiales à participation majoritaire résidentes et les différents programmes de fourniture de données et de l'harmoniser. Cette opération a été fondamentale dans la compilation des statistiques entrantes sur les filiales étrangères.

B. Établir un lien entre le cadre élargi des filiales à participation majoritaire résidentes et d'autres programmes statistiques pertinents

27. La deuxième étape dans l'élaboration du programme de statistiques entrantes sur les filiales étrangères de Statistique Canada a consisté à établir un lien entre la catégorie élargie des filiales à participation majoritaire résidentes et plusieurs bases de données constituées à partir de programmes de statistiques économiques et sociales que gère Statistique Canada. On trouvera dans les tableaux 1 et 2 ci-après les programmes et les variables présentant un intérêt qui ont été utilisés pour compiler les statistiques entrantes sur les filiales étrangères.

Tableau 1

Programmes et variables présentant un intérêt utilisés pour compiler les statistiques entrantes sur les filiales étrangères

<i>Programme</i>	<i>Description du programme</i>	<i>Variabes dignes d'intérêt</i>
Programme de statistiques financières et fiscales annuelles	Ce programme sert à réunir des informations sur les actifs, les passifs et les capitaux propres qui figurent sur un bilan, sur les recettes et les dépenses indiquées sur un compte de résultat, sur un rapprochement du bénéfice au revenu imposable et aux impôts exigibles ainsi que sur plusieurs ratios courants de résultats financiers	Actifs totaux, recettes totales
Programme du commerce par caractéristique d'entreprises	Ce programme fournit des informations agrégées sur le nombre d'entreprises exportatrices au Canada par secteur et sur la valeur des exportations attribuables à ces entreprises, par produit et par zone géographique	Exportations par produit et par zone géographique
Programme du commerce par caractéristique d'entreprises	Ce programme fournit des informations agrégées sur le nombre d'entreprises importatrices au Canada par secteur et sur la valeur des importations attribuables à ces entreprises, par produit et par zone géographique	Importations par produit et par zone géographique
Transactions internationales de services du Canada	Ce programme consigne les exportations et les importations annuelles de services du Canada selon le type de service et le pays partenaire	Commerce international des services
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	L'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail brosse un portrait mensuel du montant des gains ainsi que du nombre d'emplois (c'est-à-dire de postes occupés) et des heures travaillées par secteur selon des catégories détaillées de secteur à l'échelle du pays, des provinces et des territoires	Nombre d'employés, salaires et rémunération moyens

Tableau 2

Le couplage qui en est résulté a abouti à un schéma d'enregistrement contenant les variables statistiques ci-après relatives aux filiales étrangères

<i>Nom de la variable</i>	<i>Description</i>
Identifiant de la société	Identifiant de la société pouvant être utilisé pour établir un lien avec d'autres programmes statistiques
Nationalité directe	Indicateur de la nationalité directe, tiré du programme d'investissement étranger direct
Nationalité des capitaux majoritaires	Indicateur de la nationalité des capitaux majoritaires, obtenu grâce au programme relatif aux liens de parenté entre sociétés
Code de la branche d'activité	Code nord américain de la classification des branches d'activité
Pourcentage de propriété directe	Degré de participation financière, obtenu grâce au programme d'investissement étranger direct
Nombre de salariés	Nombre de salariés, obtenu grâce à l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Il est également possible d'obtenir des informations sur les salaires moyens
Recettes totales	Recettes totales, tirées du Programme de statistiques financières et fiscales annuelles
Exportations de marchandises	Exportations de marchandises; ces informations peuvent être ultérieurement recoupées pour obtenir des précisions sur les produits et les pays
Importations de marchandises	Importations de marchandises; ces informations peuvent être ultérieurement recoupées pour obtenir des précisions sur les produits et les pays
Importations de services	Importations de services; ces informations peuvent être ultérieurement recoupées pour obtenir des précisions sur les produits et les pays
Exportations de services	Exportations de services; ces informations peuvent être ultérieurement recoupées pour obtenir des précisions sur les produits et les pays
Total des actifs	Total des actifs, obtenu grâce au Programme de statistiques financières et fiscales annuelles

III. Résultats et travaux futurs

28. Les résultats ont été compilés mais ne sont pas encore parus. Statistique Canada envisage de publier en mai 2015 un ensemble de résultats provisoires. Ils seront inclus dans l'exposé qui sera présenté en juillet 2015 à la réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale de la CEE sur le thème «Mesurer la production mondiale».

29. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'une initiative plus vaste de Statistique Canada visant à donner aux utilisateurs de données les moyens de mieux comprendre l'incidence de l'investissement étranger direct, le rôle des filiales (dans le pays et à l'étranger) ainsi que les chaînes d'approvisionnement, de production et de distribution à l'œuvre dans l'économie. Pour ce faire, le programme de statistiques entrantes sera relié au programme de statistiques sortantes sur les filiales étrangères ainsi qu'à l'initiative relative au commerce par caractéristique d'entreprise. La base de données microéconomiques qui sera ainsi établie sera utilisée pour étayer l'analyse et l'élaboration de statistiques macroéconomiques.
